

La Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées, dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat a défini un programme d'actions pour améliorer les conditions d'habitat des ménages modestes de son territoire.

Ainsi, elle a signé une convention avec Soliha pour assurer des permanences conseils **sans rendez-vous, une fois par mois.**

Ces permanences vous sont proposées pour :

- vous conseiller sur vos projets d'amélioration de votre logement (amélioration des performances énergétiques de votre logement, adaptation de votre domicile à la perte d'autonomie, situation d'inconfort ...),
- vous donner gratuitement des conseils techniques et financiers.

***La première permanence aura lieu le mercredi 26 février de 9h30 à 12h00,
À Anse – Domaine des communes (1277 Route des crêtes).***

Les dates de permanence pour 2020 :

- | | | |
|-----------------------|------------------------|-------------------------|
| - Mercredi 25 mars | - Mercredi 22 avril | - Mercredi 20 mai |
| - Mercredi 17 juin | - Mercredi 22 juillet | - Mercredi 23 septembre |
| - Mercredi 21 octobre | - Mercredi 25 novembre | - Mercredi 16 décembre |

Vous pouvez contacter SOLIHA au 04 37 28 70 20.